

Dossier de synthèse : « Faut-il enfermer les fous ? »

Érasme, *Éloge de la folie* (1511)

Bien que peu à l'honneur dans les programmes scolaires, Érasme fut pourtant un grand intellectuel et une figure essentielle de la Renaissance et de l'Humanisme. Dans cet *Éloge de la Folie*, il donne la parole à Folie elle-même, qui dans son discours va gaiement critiquer toute la société, car c'est bien connu, « tout le monde est fou ». La satire, bien sûr, s'attarde sur les plus favorisés...

Folie parle...

Quoi que dise de moi le commun des mortels (car je n'ignore pas tout le mal qu'on entend dire de la Folie, même auprès des plus fous), c'est pourtant moi, et moi seule, qui, grâce à mon pouvoir surnaturel, répands la joie sur les dieux et les hommes. Je viens encore d'en donner la preuve éclatante ; à peine ai-je paru au milieu de cette nombreuse assemblée, pour prendre la parole, que tous les visages ont aussitôt été éclairé par la gaieté la plus nouvelle et la plus insolite; tous les fronts se sont tout de suite déridés; vous m'avez applaudi avec des rires si aimables et si joyeux que, vous qui êtes venus de partout et tels que je vous vois, vous m'avez l'air ivre du nectar des dieux d'Homère mêlé de népenthes, alors qu'il y a un instant vous étiez sur vos sièges aussi sombres et soucieux que si vous veniez de sortir de l'antre de Trophonius. Mais quand le soleil montre son beau visage d'or à la Terre, quand après un rude hiver le printemps nouveau souffle ses caressants zéphirs, aussitôt toutes choses prennent figure nouvelle, nouvelle couleur et vraie jeunesse; de même dès que vous m'aviez vu votre physionomie s'est transformée. Et ainsi ce que des orateurs d'ailleurs considérables peuvent à peine obtenir par un grand discours longuement préparé, je veux dire chasser de l'âme les soucis importuns, je n'ai eu qu'à me montrer pour y parvenir.

[...] Quant à moi, j'ai eu toujours grand plaisir à dire tout ce qui me vient sur la langue. Vous attendez peut-être, d'après l'usage commun de la rhétorique, que je fasse ma définition en plusieurs points. Non, je ne ferai rien de semblable. Il ne convient pas de limiter ou de diviser l'empire d'une divinité qui règne en tous lieux, et si loin que toute chose sur terre lui rend hommage. Et pourquoi me définir, me dessiner ou me peindre, puisque je suis en votre présence et que vous me contemplez de vos yeux ? Je suis, comme vous le voyez, cette véritable dispensatrice du bonheur que les Latins nomment *Stultitia*, les Grecs, *Moria*.

[...] Vous savez donc mon nom, hommes... Quelle épithète ajouter ? Archifous ? soit ! La déesse Folie ne peut qualifier plus honnêtement ses fidèles. Mais on ne sait guère d'où je viens, et c'est ce que j'essaierai de vous expliquer, avec le bon vouloir des Muses. Le Chaos, ni Orcus, ni Saturne, ni Japet, aucun de ces dieux désuets et poussiéreux ne fut mon père. Je suis née de Plutus, géniteur unique des hommes et des Dieux.

[...] Que serait la vie, en effet, et mériterait-elle son nom, si le plaisir manquait ? Vos applaudissements m'assurent que je dis vrai. Pas un de vous n'est assez sage, ou plutôt assez fou, - non, disons assez sage, — pour être d'un autre avis. Ces fameux Stoïciens eux-mêmes ne dédaignent nullement le plaisir. Ils ont beau s'en cacher et lui décocher mille injures devant la foule, c'est pour en détourner les autres et s'en donner plus à l'aise. Qu'ils l'avouent donc, par Jupiter ! Toute heure de la vie serait triste, ennuyeuse, insipide, assommante, s'il ne s'y joignait le plaisir, c'est-à-dire si la Folie n'y mettait son piquant. Je peux invoquer ici le témoignage de Sophocle, jamais assez loué, qui dit à mon sujet : « Moins on a de sagesse, plus on est heureux. »

Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961) :

Résumé anonyme de l'essai sur

<http://sos.philosophie.free.fr/foucault.php>

Dans *Histoire de la folie à l'âge classique*, Foucault se propose, non pas de faire une histoire de la psychiatrie, mais de chercher les conditions de l'exclusion et de l'enfermement des fous. Alors qu'au Moyen-Âge, la société écarte et isole les lépreux, à partir de l'âge classique on enferme les fous.

À la Renaissance, s'opère un premier mouvement de scission. Dans les tableaux de Bosch (« La nef des fous ») ou de Breughel, le fou est un passager, symbole de la condition humaine mais qui a aussi partie liée avec les forces du mal et des ténèbres. Chez Érasme, en revanche, dans son *Éloge de la folie*, apparaît une folie avec laquelle la raison dialogue mais qu'on évoque pour critiquer l'illusion humaine et sa prétention. D'un côté se situe donc une folie tragique et de l'autre une folie apprivoisée. L'écart va se creuser jusqu'au XIX^e s. La seconde, celle de la conscience critique, va aboutir à la science médicale, l'autre qui doit se taire ressurgira dans les œuvres de Goya, Van Gogh, Artaud, Nietzsche.

Au XVII^e siècle, le fou est rejeté, tenu à l'écart. Un exemple philosophique nous montre le changement de perspective. Dans la Première Méditation, consacrée au doute, Descartes évoque, au moment où il cherche à douter de son corps, l'argument de la folie qu'il emprunte à Montaigne. Mais là où Montaigne envisage sérieusement l'argument, Descartes l'écarte immédiatement : « Mais quoi ? Ce sont des fous et je ne serais pas moins extravagant si je me réglais sur leur exemple ». Le clivage raison / folie a eu lieu. La folie, aux yeux de Descartes représente une altérité totale par rapport à la raison. Elle est située dans une région d'exclusion et la possibilité nietzschéenne d'un philosophe fou n'a pas de sens pour Descartes alors que Montaigne admettait encore la possibilité d'une pensée hantée de déraison.

Au XVII^e siècle, on n'enferme pas que l'insensé mais aussi les pauvres, les oisifs, les vagabonds, les débauchés etc. Le fou fait partie

de ceux qu'il s'agit de « corriger ». On prive donc les fous de la parole que le Moyen Age leur avait donnée. On enferme tous ceux qui dérangent l'ordre établi. La raison apparaît comme une norme sociale tyrannique.

Plus tard, la folie retrouve une place particulière (distincte des autres formes de marginalité). Elle reste seule dans les lieux d'enfermement parce qu'on comprend que, d'un point de vue économique, il vaut mieux rendre les oisifs et les pauvres au marché du travail. C'est la naissance de l'asile, de la médicalisation de l'internement. La folie se constitue en maladie mentale. Le fou devient un objet et ainsi, en voulant domestiquer la folie, la raison s'interdit de la comprendre. Certes le fou est délivré de ses chaînes mais il est asservi au regard savant du médecin. De bête dangereuse, il est devenu enfant sous tutelle, réduit au silence, à l'absence d'œuvre et donc encore exclu. En somme les Lumières de la psychiatrie ont fonctionné (avec d'autres procédés et modalités) selon la même logique qui mena au grand renfermement du XVII^e siècle. On voit donc, pour résumer, que l'avènement du rationalisme classique a mis hors jeu la folie et le savoir psychiatrique a inventé, façonné, découpé son objet, la maladie mentale.

Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961),
article de Catherine Halpern, sur <http://www.scienceshumaines.com>
(01/09/2003)

La publication de *Histoire de la folie*, la thèse de doctorat de Michel Foucault, constitua un véritable événement intellectuel, et rares ont été les livres de philosophie à avoir fait couler autant d'encre. Ce que cherche à montrer Foucault, c'est qu'il n'y a pas une seule réaction possible à la folie et que le regard que l'on porte sur elle dépend de la culture dans laquelle elle s'inscrit. Le fou n'a pas toujours été considéré comme un « malade mental ».

Le fou, figure inquiétante

Foucault esquisse donc les grandes étapes du rapport de la raison à la folie à partir de la fin du Moyen Age jusqu'à la **naissance de l'asile au XIX^e siècle** en s'appuyant sur des matériaux divers : archives, littérature ou iconographie. Alors que la lèpre disparaît du monde occidental à la fin du Moyen Age, une nouvelle inquiétude surgit : le fou devient un personnage majeur comme le montrent notamment le motif de *La Nef des fous* mais aussi les farces populaires, la littérature humaniste avec *Eloge de la folie* de Didier Erasme (1511) et l'iconographie de Jérôme Bosch à Pieter Bruegel. **La Renaissance avait donné la parole aux fous, l'âge classique va les réduire au silence.** La création de l'Hôpital général à Paris en 1656 est un événement historique capital qui marque l'ère du « *grand renfermement* ». Désormais, le fou est **interné** aux côtés des oisifs, des délinquants et des marginaux dans **des centres qui visent à isoler et à faire travailler** ceux qui pèsent comme **une charge pour la société**. L'internement n'a donc **pas une visée médicale mais sociale et économique**. Or, vers la fin du XVIII^e siècle, la pratique de l'internement tombe peu à peu en désuétude car elle apparaît comme une grave erreur économique. L'autre événement clé de cette histoire de la folie est alors la **libération des enchaînés** de l'hôpital Bicêtre en 1793 par Philippe Pinel. Cet acte signe la naissance de l'asile et la folie se constitue désormais comme **maladie mentale**. Le fou n'est plus guère avec les délinquants : il va se trouver **enfermé mais seul**. Et s'il est libéré de ses chaînes, il est maintenant **asservi au regard médical**. Particulièrement critique à l'égard de la psychiatrie, Foucault lui reproche de n'être qu'un **monologue de la raison sur la folie**.

Une mise en cause de la démarche

Le livre suscita un tollé. Comment Foucault, pas à proprement parler historien et encore moins psychiatre, pouvait-il ainsi condamner tous les efforts faits par la psychiatrie ? Pour certains, il se livrait à un véritable « *psychiatricide* ». Et ce, au moment même où la psychiatrie se voyait contestée à l'intérieur de ses propres rangs par le mouvement de **l'antipsychiatrie qui reprochait à l'institution d'être la complice de la**

société et qui **récusait la notion de maladie mentale**. Par ailleurs, les historiens dressèrent une longue liste d'erreurs de dates ou d'interprétation et mirent en cause le choix des archives utilisées. Gladys Swain et Marcel Gauchet dans *La Pratique de l'esprit humain* (1980) reprochaient pour leur part à Foucault de n'avoir pas vu dans l'instauration de l'asile **le projet d'intégration et la volonté démocratique de considérer les malades mentaux comme des hommes à part entière**. Qu'on soit d'accord ou non avec ses interprétations, reste en tout cas ce formidable geste de Foucault qui obligea toute une génération à réévaluer la psychiatrie et à **entendre à nouveau la voix des fous**, bien assourdie dans notre société.

Patrice Charbit « *Enfermer les fous* », *Revue Sud/Nord* (n° 23, 2008), p. 137-138

Le grand scandale des asiles psychiatriques a sûrement consisté à prétendre que les fous étaient enfermés à l'intérieur de ses murs. **Faire croire que la société est ainsi à l'abri de la folie**, que ceux qui vivent à l'extérieur sont préservés de **l'aliénation décrite comme un processus quasi « maléfique »** est une mascarade autorisant les projets les plus pervers à s'imaginer rationnels.

Enfermer les fous, l'idée n'était pas nouvelle. Le type d'enfermement proposé aujourd'hui, que l'on ne s'y trompe pas, nouveau, il l'est assurément. Le grand « *renfermement* » de Louis XIV enfermait les cas sociaux, la loi de 1838 et la monarchie de Juillet, sous couvert de l'isolement thérapeutique et d'une « *bienfaisance laïque* », se libéraient de l'intervention de la justice et **enfermaient au nom du soin** ; l'autorité présente aujourd'hui des mesures qui, sous couvert génétique, nous mettraient à l'abri de **bêtes fauves**, les **malades mentaux**. **Se protéger** d'une **tare biologique**, tel est le dessein affiché. Se prémunir d'individus exclus du collectif : tel est le nouvel enfermement. **Nous abandonnerions ainsi les principes les plus fondamentaux au nom du scientisme**. Sans parler de la **fraternité** la plus élémentaire, car comment

se sentir fraternel d'un prochain identifié à une bête fauve ?

Il s'agirait d'établir des lois particulières pour des citoyens décrits comme particuliers. Sous prétexte de nous défendre, le président de la République tente d'établir, pour la seconde fois après ladite « rétention de sûreté », des lois pour citoyens d'exception. À le suivre, c'en est fini de l'égalité républicaine. Il y aurait plusieurs catégories de citoyens.

Une idéologie scientiste, d'essence eugénique, lui en donne caution. Rien n'eût été possible sans elle. Dans cette affaire, la responsabilité de la psychiatrie universitaire scientiste est criante. Elle transforme les soins psychiatriques comme si ses hypothèses étaient vraies, alors qu'elles ne dévoilent qu'un projet politique. Son adhésion à une vision d'un monde technocratique dépourvu de folie, où toute opposition serait pseudo-scientifiquement dénoncée, mesure plus une idéologie qu'une quelconque assurance du futur. Le scientisme est le bras armé pour la psychiatrie de l'idéologie postmoderne. Inutile de le combattre sur le plan scientifique, les études qui ne vont pas dans son sens sont systématiquement ignorées. Il s'agit de le combattre là où il se situe à savoir sur le terrain politique. Nous avons affaire à une « bulle psychiatrique » comme existent des bulles financières ou immobilières. À attendre qu'elles éclatent, nous verrions dans l'entre-temps toutes nos institutions détruites et il ne servirait à rien dès lors de dénoncer une corruption. Un postmoderne ignore ce qui est vrai ou ce qui est faux, ce qui est bien ou ce qui est mal, si c'est délirant ou pas, si cela s'inscrit dans une historicité, dans un collectif, si c'est virtuel, si c'est éthique, si cela prend en compte l'altérité ou l'environnement, ce qui compte est la validation réussite/échec, si possible comptable.

La Ve République atteint ici des extrémités caricaturales et déploie contre des malades, au nom d'un sécuritaire soi-disant légitimé scientifiquement, un arsenal réservé jusque-là à des délinquants dangereux. Stigmatisation, isolement, bracelets, vidéosurveillance, traitements obligatoires. La folie dont on cherche à nous prémunir nous explose ainsi à la figure, pas du côté que l'on croit. Quels seront les prochains citoyens à exclure ?

Au nom du débat scientifique et d'étranges compromissions,

nous avons laissé évoluer les choses jusqu'à ce point. Nos divisions n'y sont pas étrangères. Comment allons-nous pouvoir regarder nos malades en face si nous collaborons encore, si nous laissons de pseudosciences tenir le haut du pavé ?

De notre place de soignant, réclamons donc le développement d'institutions républicaines pérennes qui permettent l'épanouissement de notre nécessaire indépendance professionnelle.

Estelle Saget « Faut-il enfermer les fous ? », article sur <http://www.lexpress.fr/> (14/03/2011)

Le Dr Yann Hodé, psychiatre à l'hôpital de Rouffach, décrypte le projet de loi sur l'hospitalisation sous contrainte, un texte complexe qui sera débattu ce mardi à l'Assemblée nationale.

Faut-il craindre, avec les opposants au projet de loi, les internements abusifs ?

Cette inquiétude se justifie, quand on sait que certains régimes totalitaires ont su, par le passé, utiliser l'alibi psychiatrique pour neutraliser leurs opposants. Des sociologues et des philosophes, comme Michel Foucault, ont aussi attiré l'attention sur les dangers d'une psychiatrie déshumanisante ou normalisatrice, expression d'un pouvoir ou d'un dogmatisme scientiste qui broierait l'individu. Aujourd'hui, c'est le collectif des 39 contre la nuit sécuritaire [lancé par des psychiatres, rejoints par des malades et des citoyens] qui se mobilise sur ce thème. Et en effet, il faut rester vigilant.

Pourquoi, alors, ne pas bannir l'internement ?

Ce serait nier l'existence de pathologies mentales susceptibles d'altérer le jugement et le comportement des êtres humains, limitant leur libre arbitre et nécessitant d'intervenir contre leur volonté. Nous parlons ici de malades que leur pathologie empêche de venir solliciter des soins. Les études les plus récentes montrent que seulement 40% des malades souffrant de schizophrénie ont une

bonne perception de leurs troubles. Les autres, les plus nombreux, se croient guéris. Ce défaut de perception serait lié à un déficit spécifique des fonctions cérébrales: le cerveau n'est pas capable d'analyser correctement la situation. Il n'identifie pas le délire ou les hallucinations comme pathologiques, il ne perçoit pas non plus les autres symptômes comme le manque d'initiative, les problèmes d'attention ou de mémorisation.

Le ministre de la Santé veut imposer aux patients de prendre leur traitement, y compris à domicile. Faut-il s'en alarmer ?

Sûrement pas. C'est un progrès, au contraire, de pouvoir soigner un patient sans avoir à l'hospitaliser. Actuellement, il n'y a pas de moyen de contraindre un malade à prendre un traitement si ses troubles ne sont pas suffisamment graves, c'est à dire "nécessitant des soins immédiats sous surveillance constante". Je vous donne un exemple, dans mon département, le Haut-Rhin, celui de cette grand-mère dont le petit-fils de 33 ans reste enfermé entre ses quatre murs. Il maigrit, il devient sale, agressif. Il ne veut pas se soigner et personne ne veut s'en occuper. Elle est intervenue sans succès auprès du préfet, du juge, de la DDASS. Elle désespère, au point de se dire: faut-il qu'il se tue pour que l'Etat intervienne?

En pratique, comment fait-on pour obliger le patient à prendre ses médicaments sans l'hospitaliser ?

Le projet de loi reste muet là-dessus, comme le soulignent des associations de familles de malades. L'une de nos idées, à l'hôpital de Rouffach, consisterait à créer une équipe dédiée de trois infirmiers qui opérerait sur tout le département. Ils se rendraient au domicile des patients en rupture de traitement, sur signalement de la famille ou de médecins. Ils seraient formés à convaincre les patients selon une approche dite motivationnelle. Cette technique, en apparence triviale, consiste à respecter le point de vue du patient, y compris ses idées délirantes. On renonce à lui faire admettre qu'il est malade. Alors sa méfiance tombe, ses défenses s'abaissent. Ensuite,

on cherche, en écoutant le malade, d'autres bonnes raisons qu'il aurait de renouer avec les soins et les médecins. Sa préoccupation peut être, par exemple, de mieux dormir, ou de ne plus avoir sa famille sur le dos. Il est possible de bâtir une alliance avec lui sur cette base. Ce mode d'approche ne s'improvise pas, mais bien maîtrisé, il s'avère efficace, comme le montrent de nombreuses études. Pourtant il reste peu utilisé en France.

Et si les infirmiers échouent ?

Il ne faut pas se voiler la face. Si l'intervention des soignants se solde par un échec, il ne reste plus que l'hospitalisation forcée, sous escorte de la police.

Envoyer des policiers chez un patient qui refuse de prendre ses comprimés, est-ce vraiment proportionné ?

Il ne peut s'agir que du dernier recours. Mais ceux qui s'offusquent de cette atteinte à la liberté individuelle oublient qu'en s'abstenant d'imposer les soins, on fait courir des risques au patient. Des travaux scientifiques récents montrent que l'absence de traitement aggrave le pronostic de la maladie. La libération excessive de dopamine [un neurotransmetteur] dans le cerveau durant les crises psychotiques aurait un effet toxique pour les neurones. Rappelons que 10% des personnes souffrant de schizophrénie se suicident. Et que l'absence de prise en charge faciliterait, selon certaines études, ces gestes désespérés.

* * *

« Les sages ont plus à apprendre des fous que les fous des sages. »

Pierre Charron

« Il y a toujours des raisons d'être fou, et ces raisons sont toujours respectables. » H. de Montherlant